

veu Charles-François-Joseph lui succède sous le nom de Charles I^{er}. La Chambre française vote, après une séance secrète, le recensement de la classe 1918.

La guerre européenne

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Communiqué français du 20 novembre, à 3 h. de l'après-midi : En Champagne, actions d'artillerie assez vives dans le secteur de la Butte du Mesnil.

Communiqué allemand du 20 novembre : Hier après midi, le combat d'artillerie en Flandre a augmenté considérablement de la forêt d'Houthulst à Zandvoorde. Il a continué pendant la nuit avec une intensité non diminuée.

Journées du 20 novembre

Communiqué français du 21 novembre, à 11 h. du soir : Lutte d'artillerie assez violente en Belgique, dans quelques secteurs au nord du Chemin-des-Dames et sur la rive droite de la Meuse.

Communiqué allemand du 20 novembre, au soir : Vive activité près de Poelcapelle et Paschendaele.

Dans la région entre les routes conduisant de Bapaume à Péronne et Cambrai, les Anglais ont attaqué avec des forces importantes et ont gagné du terrain.

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Communiqué italien du 20 novembre : Sur le front Monte Tomba et Monte Monfenera, la lutte commencée dans la nuit du 17 au 18 novembre a continué très acharnée.

penza) et aux environs du pont de Motta di Libenza, qui a été endommagé.

Communiqué autrichien du 20 novembre : Dans les montagnes entre la Brenta et le Piave, on se bat avec acharnement sur les pentes septentrionales du Mont Tomba.

Les événements de Russie

Pétrograd, 21 novembre. (Havas.) — M. Pourichkevitch, leader nationaliste bien connu, le prince Youssouf et le duc de Lichtenberg ont été arrêtés et emprisonnés à la forteresse Pierre et Paul.

Confédération

Le département fédéral des finances et le personnel

On nous écrit de Berne : Une information parue dans la presse, au sujet de la conférence entre M. Molta et les délégués du personnel fédéral, conférence concernant les allocations de renchérissement pour 1918, se termine par cette phrase : « L'accord n'a pu se faire entre le représentant du Conseil fédéral et les délégués de l'Union fédérale. »

CANTONS

TESSIN

Dans le camp conservateur. — On nous écrit de Lugano le 18 :

Le Popolo e Liberté consacre un article à la situation du parti conservateur après les récentes élections au Conseil national. Il se réjouit de la participation au scrutin de ballottage d'un bon millier d'électeurs de plus qu'au 28 octobre et de l'insuccès de la grande offensive du parti libéral-radical.

VAUD

Le bilan des élections communales à Lausanne. — L'élection des candidats au Conseil communal de Lausanne, qui a eu lieu dimanche dernier, a été une période électorale. Le premier tour de scrutin a fait passer en entier la liste d'entente du bloc national, comprenant 5 radicaux, 5 libéraux et 1 socialiste modéré.

la majorité absolue, de telle sorte qu'un second tour est nécessaire. Seuls, les partisans de Naine y prendront part.

Ainsi que nous l'avions prévu, le nombre des électeurs qui se sont rendus aux urnes a subi une forte diminution. On n'en a pas compté plus de 4500, ce qui représente à peine le tiers du corps électoral.

En résumé, le nouveau Conseil communal se composera de 35 radicaux (abandon volontaire de 15 sièges), 33 libéraux (augmentation de six sièges), 22 socialistes révolutionnaires (perte de 8 sièges), et de 6 jeunes-radicaux et 4 socialistes grütliens, groupements qui n'étaient pas représentés dans l'ancien Conseil.

VALAIS

Forces hydrauliques. — En exécution de l'art. 75 de la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques, le Conseil d'Etat a pris un arrêté qui renferme les dispositions nouvelles ci-après : Les communes, corporations et particuliers peuvent être appelés à participer, en proportion des avantages qu'ils en retirent, aux frais occasionnés par la régularisation du niveau et l'écoulement des lacs, ainsi que par la création de bassins d'accumulation.

Mines. — M. J. Goldschmidt, à Zurich, a sollicité de l'Etat la concession d'une mine de cuivre sur territoire de Saint-Martin (Hérens). MM. César Gros, à Saint-Maurice, et J.-P. Rappaz, à Evionnaz, ont fait la demande d'une concession de mine de plomb et nickel sur Doré (Saint-Maurice).

GRAND CONSEIL VALAISAN

La séance de ce jour a été complètement consacrée au débat sur l'entrée en matière concernant la création d'un hôpital cantonal. La Société de l'Aluminium, à Chippis, et M. Jean-Jacques Mercier, à Sierre, ont fait des dons de 200,000 fr. et de 150,000 fr. en faveur de la création de cet hôpital.

La majorité de la commission propose l'entrée en matière. M. Eugène de Lavallaz, au nom de la minorité de la commission, en propose le rejet, les infirmeries et les hôpitaux régionaux répondant aux besoins de l'heure. Il propose, par contre, la création de sanatoria et d'un asile de vieillards.

La Suisse et la guerre

Réouverture de la frontière française

La frontière française est réouverte depuis hier soir, mardi.

La pension des internés

Le comité de l'association suisse des hôtels d'Internement a reçu, mardi, de la part de l'ambassade de France, la communication officielle

que la France avait consenti à augmenter d'un franc, à partir du 1^{er} septembre 1917, le prix de la pension des internés. Le comité des hôteliers fait savoir qu'il demande que cette augmentation parte du 1^{er} janvier de l'année courante, et a chargé M. Forrer, conseiller national, avocat à Saint-Gall, de ses intérêts.

Espionnage

Le Tribunal fédéral a jugé un certain nombre de cas d'espionnage. Il a condamné le négociant Friker, Bâlois, à 9 mois de prison et 400 francs d'amende; l'ouvrier de fabrique Gierig, Wurtembergeois, à 3 mois de prison et 100 francs d'amende; l'ouvrier de fabrique Ernest Wagner, Badois, à 3 mois de prison et 100 fr. d'amende; l'ouvrier Gul, Badois, à 3 mois de prison et 100 fr. d'amende; le peintre Joseph Allemann, Atsacien, à 2 mois de prison et 50 fr. d'amende; les frères Ernest et Charles Emmenegger, Lucernois, à 5 mois et 3 mois de prison et 150 fr. et 100 fr. d'amende; le journaliste Spindler, à 3 mois de prison et 100 fr. d'amende.

Passage d'enfants belges

Le premier train amenant des enfants belges, allant en France par Bâle, arrivera à Bâle, le 24 novembre, à 5 h. 30 du matin, pour continuer sa route pour Evian, à 7 heures. D'autres trains passeront le 15 décembre, au milieu de janvier et vers fin janvier, et ainsi de suite tous les deux jours. Il passera 3000 à 5000 enfants.

Le comité de secours bâlois a créé une organisation spéciale pour ces passages. Le premier convoi comprendra 600 à 650 enfants, âgés de 5 à 12 ans. Pauvres petits!

ARMÉE SUISSE

Les obsèques du colonel Audouard

Les obsèques du colonel Audouard auront lieu à Genève, jeudi, à 2 h. Le Conseil fédéral y sera représenté par M. Decoppet, président du Département militaire, et M. Gustave Ador. Le général Wille, ainsi que les commandants de corps et de divisions et de nombreux officiers supérieurs, y assisteront.

Echos de partout

ASCALON

Ascalon, la ville de Syrie dont les Anglais viennent de s'emparer, est la patrie de l'échalote dont le nom n'est autre que celui d'ascalon déformé par l'usage.

MOT DE LA FIN

Dans le métro, à Paris, à l'heure de la pression maxima. A la station de la Concorde, cohue, bousculade. Des gens parviennent à s'introduire dans le compartiment bondé, d'autres restent sur le carreau.

FAITS DIVERS

SUISSE

Fillette brûlée

A Niederbipp (Berne), on a trouvé le cadavre horriblement brûlé d'une fillette de 10 ans, nommée Mûchi, qui a dû, en l'absence de ses parents, activer le feu avec du pétrole, mettant ainsi le feu à ses habits.

FRIBOURG

Grand Conseil

SESSION DE NOVEMBRE 1917

Séance du 19 novembre

INTERPELLATION SUR LA FERMETURE DES CAFÉS

M. Boschung développe son interpellation sur la fermeture des magasins et des cafés. Il relève les inconvénients de la mesure prise. A la campagne, on aurait dû retarder, dit-il, la fermeture des magasins jusqu'à 8 heures, et celle des cafés à 11 heures.

Séance du 20

Présidence de

Le Grand Conseil conti

Budget de

Rapporteur : M. Ernest

Chapitre VII. — Direct

Adopté sans observation.

Section II. — Ponts et c

M. Delatenne appuie e

la Direction des Travaux

aux effectués sur diverses

et signalé l'état défectueu

vent encore certaines voie

M. André Berset volera

l'adoption du traitement de

quel se trouvent divers

gruyère.

M. Chuard, commissaire

répond aux observations t

et été dégradées par le tr

action de la réparation

Estlavayer sera examiné.

La section est adoptée.

Section III. — Bâtime

M. Chuard, commissaire

appuie l'augmentation de

de cette rubrique.

M. Delatenne appuie la

taxe au château de Bulle.

M. Blanc rappelle l'ent

Conseil d'Etat, par la vil

réparations à effectuer au

est tout désigné pour rece

gées par M. Victor Tissot.

M. Pierre Zurkinden dé

un bâtiment des archives o

il désirerait voir établir u

aux archives, depuis l'entr

La façade de notre hôtel

réparée.

La section III est adopt

Section IV. — Chemins

Adopté sans observation.

Service extrao

Section première. — Co

5000 fr.

Adopté sans observation.

Section II. — Contributio

constructions de routes : 7

M. Blanc demande à que

des routes dans la Haute V

de la route de Saint-Martin

M. Chuard, commissaire

prend note de l'observatio

Section III. — Subside

pour restauration des bâtim

Adopté sans observation.

hépense

Section I. — Constructio

Adopté.

Section II. — Construct

tales : 10,500 fr.

M. Blanc demande si q'

Fribourg-Pérolles ne conc

Fribourg.

M. Chuard, commissaire

répond que c'est le Grand

crédit mentionné pour cette

Section III. — Construct

annales : 73,254 fr.

M. Pilloud demande des

constructions de la route Ch

L'inutile sacrifice

par TRILBY

Louis voulut l'interrompre.

— Chut ! fit-elle en riant, ne vous croyez pas obligé de me dire quelque amabilité, et puis, parlons d'autre chose.

— Mais, à mon tour, c'est moi qui vais vous ennuier.

— Non, reprit Lucette, tout ce qui vous touche m'intéresse beaucoup. Demandez à Marceline, si je ne lui parle pas très souvent de vous.

— Peut-on savoir pourquoi vous me témoignez tant d'intérêt ? demanda Louis.

— Oh ! certes. J'ai pour vous une grande amitié parce que vous êtes le fils de Marceline, et puis, dans le fond de moi-même, quand mon cœur réfléchit, ce qui ne lui arrive pas souvent, il vous plaint beaucoup de n'avoir pas eu votre maman quand vous étiez petit, et aussi il vous est bien reconnaissant de nous la laisser maintenant que vous êtes grand.

— Ah ! mademoiselle Lucette, reprit Louis, voilà justement que vous parlez d'une chose qui est, entre ma mère et moi, le sujet d'un dissen-

timement, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cour ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— J'écoute, fit-elle soudain émue.

— Vous avez dit, il y a quelques minutes, que vous me plaigniez de n'avoir pas eu de maman quand j'étais enfant, vous avez raison.

— Je me permets de vous instruire de ce dissentiment, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cour ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— J'écoute, fit-elle soudain émue.

— Vous avez dit, il y a quelques minutes, que vous me plaigniez de n'avoir pas eu de maman quand j'étais enfant, vous avez raison.

— Je me permets de vous instruire de ce dissentiment, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cour ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— J'écoute, fit-elle soudain émue.

— Vous avez dit, il y a quelques minutes, que vous me plaigniez de n'avoir pas eu de maman quand j'étais enfant, vous avez raison.

— Je me permets de vous instruire de ce dissentiment, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cour ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— Voyons, Louis, tu ne vas pas raconter à Mlle Lucette nos discussions, tu l'ennuierais.

— Du tout, Marceline, tu me juges très mal, et ton fils a raison de me croire plus sérieux que je n'en ai l'air. Voyons, monsieur Louis, contez-moi cela.

— Je me permets de vous instruire de ce dissentiment, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cour ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— J'écoute, fit-elle soudain émue.

— Vous avez dit, il y a quelques minutes, que vous me plaigniez de n'avoir pas eu de maman quand j'étais enfant, vous avez raison.

— Je me permets de vous instruire de ce dissentiment, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cour ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— J'écoute, fit-elle soudain émue.

— Vous avez dit, il y a quelques minutes, que vous me plaigniez de n'avoir pas eu de maman quand j'étais enfant, vous avez raison.

— Je me permets de vous instruire de ce dissentiment, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cour ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— J'écoute, fit-elle soudain émue.

— Non, non, ces souffrances-là, c'est le passé. Mais je vous les ai dites, mademoiselle Lucette, pour que vous compreniez bien quel est mon grand désir, mon rêve de toujours.

— Non, non, ces souffrances-là, c'est le passé. Mais je vous les ai dites, mademoiselle Lucette, pour que vous compreniez bien quel est mon grand désir, mon rêve de toujours.

— Je me permets de vous instruire de ce dissentiment, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cour ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— J'écoute, fit-elle soudain émue.

— Vous avez dit, il y a quelques minutes, que vous me plaigniez de n'avoir pas eu de maman quand j'étais enfant, vous avez raison.

— Je me permets de vous instruire de ce dissentiment, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cour ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— J'écoute, fit-elle soudain émue.

— Vous avez dit, il y a quelques minutes, que vous me plaigniez de n'avoir pas eu de maman quand j'étais enfant, vous avez raison.

— Je me permets de vous instruire de ce dissentiment, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cour ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— J'écoute, fit-elle soudain émue.

— Non, non, ces souffrances-là, c'est le passé. Mais je vous les ai dites, mademoiselle Lucette, pour que vous compreniez bien quel est mon grand désir, mon rêve de toujours.

— Non, non, ces souffrances-là, c'est le passé. Mais je vous les ai dites, mademoiselle Lucette, pour que vous compreniez bien quel est mon grand désir, mon rêve de toujours.

— Je me permets de vous instruire de ce dissentiment, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cour ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— J'écoute, fit-elle soudain émue.

— Vous avez dit, il y a quelques minutes, que vous me plaigniez de n'avoir pas eu de maman quand j'étais enfant, vous avez raison.

— Je me permets de vous instruire de ce dissentiment, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cour ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— J'écoute, fit-elle soudain émue.

— Vous avez dit, il y a quelques minutes, que vous me plaigniez de n'avoir pas eu de maman quand j'étais enfant, vous avez raison.

— Je me permets de vous instruire de ce dissentiment, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cour ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— J'écoute, fit-elle soudain émue.

— Non, non, ces souffrances-là, c'est le passé. Mais je vous les ai dites, mademoiselle Lucette, pour que vous compreniez bien quel est mon grand désir, mon rêve de toujours.

— Non, non, ces souffrances-là, c'est le passé. Mais je vous les ai dites, mademoiselle Lucette, pour que vous compreniez bien quel est mon grand désir, mon rêve de toujours.

— Je me permets de vous instruire de ce dissentiment, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cour ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— J'écoute, fit-elle soudain émue.

— Vous avez dit, il y a quelques minutes, que vous me plaigniez de n'avoir pas eu de maman quand j'étais enfant, vous avez raison.

— Je me permets de vous instruire de ce dissentiment, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cour ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— J'écoute, fit-elle soudain émue.

— Vous avez dit, il y a quelques minutes, que vous me plaigniez de n'avoir pas eu de maman quand j'étais enfant, vous avez raison.

— Je me permets de vous instruire de ce dissentiment, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cour ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— J'écoute, fit-elle soudain émue.

— Vous avez dit, il y a quelques minutes, que vous me plaigniez de n'avoir pas eu de maman quand j'étais enfant, vous avez raison.

— Je me permets de vous instruire de ce dissentiment, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cour ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— J'écoute, fit-elle soudain émue.

— Vous avez dit, il y a quelques minutes, que vous me plaigniez de n'avoir pas eu de maman quand j'étais enfant, vous avez raison.

— Je me permets de vous instruire de ce dissentiment, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cour ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— J'écoute, fit-elle soudain émue.

— Vous avez dit, il y a quelques minutes, que vous me plaigniez de n'avoir pas eu de maman quand j'étais enfant, vous avez raison.

— Je me permets de vous instruire de ce dissentiment, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cour ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— J'écoute, fit-elle soudain émue.

— Vous avez dit, il y a quelques minutes, que vous me plaigniez de n'avoir pas eu de maman quand j'étais enfant, vous avez raison.

— Je me permets de vous instruire de ce dissentiment, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cour ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— J'écoute, fit-elle soudain émue.

DERNIERE HEURE

Sur le front occidental

Commentaire Havas. Paris, 21 novembre. La vive activité de l'artillerie signalée ces jours derniers sur la rive droite de la Meuse a été suivie d'attaques locales parfaitement réussies par l'infanterie française, dans la région du bois Le Chaume. La lutte d'artillerie, qui s'est maintenue assez vive dans ce secteur, faisait présager des contre-attaques que les Allemands ont tentées avec violence, mardi. Ils se sont lancés à l'assaut dans la direction des Caurières, sur un front d'un kilomètre environ, et purent reprendre le terrain perdu, auquel ils devaient attacher une importance capitale. Partout l'ennemi s'est heurté au tir de nos batteries et il n'a pu aborder nos lignes avancées qu'en de rares endroits, dont il a été délogé aussitôt. En Flandre, nos alliés britanniques continuent à progresser légèrement en avant de Paschendale et sont parvenus, au cours de ces opérations, à rectifier avantageusement leur front. Ils n'ont pas actuellement de plus vaste objectif.

Bulletin anglais

Londres, 21 novembre. Communiqué britannique du 20 novembre, à 10 heures du soir : Nous avons effectué ce matin, au point du jour, avec des résultats satisfaisants, une série d'opérations entre Saint-Quentin et la Scarpe. Une grande quantité de matériel et un certain nombre de prisonniers sont tombés entre nos mains. Les opérations aériennes ont été rendues très difficiles par le temps pluvieux et orageux. Activité de l'artillerie ennemie sur un certain nombre de points, notamment vers Ypres, Zonnebeke et Paschendale. A la suite du temps couvert, les aviateurs ont été obligés de voler à de faibles hauteurs et n'ont pas pu développer une grande activité. Quelques bombes ont été lancées et quelques objectifs à terre ont été atteints. Un appareil ennemi a été abattu. Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

L'offensive austro-allemande en Italie

Paris, 21 novembre. (Havas.) — Sur le front italien, la situation présente toujours le même aspect. La menace ennemie, dans les vallées supérieures de la Brenta et du Piave demeure grave, tandis que, sur le bas Piave, la résistance de nos alliés ne faiblit pas un seul instant. Le danger est donc que les Allemands puissent se couler le long des fleuves, dans leur cours supérieur, pour dévaler dans la plaine en débordant l'aile gauche italienne. Ils engagent dans ce but toutes leurs réserves disponibles. Mais les Italiens veillent sur cette manœuvre et résistent en forces sur les monts Noro et Tomba. Les communiqués ennemis disent seulement qu'on se bat avec acharnement sur les pentes nord de ces deux monts, dernière ligne de défense qui couvre Trévise et Venise.

Les événements de Russie

Copenhague, 21 novembre. Wolff. — On mande de Haparanda au Berlingske Tidende que des voyagers qui viennent d'arriver de Pétrograd disent que le bruit court à Pétrograd que Kerensky, désespéré de la situation, se serait suicidé à Pskof. L'opinion générale est que Pétrograd serait affamé dans dix jours. Le départ des représentants diplomatiques de l'Entente est imminent. Copenhague, 21 novembre. Suivant une information adressée de Haparanda au journal le Socialdemokraten, la représentation des bolcheviks à l'étranger publie le communiqué suivant au sujet de la situation en Russie : L'ordre règne à Pétrograd. Toutes les nouvelles publiées au sujet de pogroms sont des mensonges inventés par les ennemis de la révolution. Vendredi dernier, le bruit a couru à Pétrograd que Tchernof ferait partie du gouvernement des ouvriers. La plus grande partie des troupes du front se sont déclarées en faveur du gouvernement des ouvriers. Il en a été de même à Charkof. La désunion règne dans les territoires cosaques. Les paysans pauvres prennent parti contre les cosaques. Le Socialdemokraten remarque que cette information est en opposition avec celles qui ont été envoyées par les correspondants anglais à Pétrograd, lesquels dépeignent la situation dans cette ville sous les couleurs les plus noires. Le journal relève ensuite que les correspondants anglais et français ont parlé de Kaledine comme de l'homme de demain et des cosaques comme des soutiens de l'ordre.

Le ministre Giémenceau

Paris, 21 novembre. Voici le texte de l'ordre du jour voté hier : La Chambre, confiante dans le gouvernement, approuvant ses déclarations, comptant sur son énergie et sur sa vigilance pour une conduite plus vigoureuse de la guerre, et pour le châtiement de ceux qui ont commis des crimes contre la patrie, passe à l'ordre du jour.

leurs qui égaye les rues de notre ville et a parlé en faveur de l'idéalisme au sein de la jeunesse. M. le professeur Clément a parlé au nom du corps professoral du Technicum et de M. le directeur Léon Genoud, dont il a excusé l'absence et a dit sa satisfaction de voir les vœux de nombreux élèves enfin réalisés. La petite réunion s'est poursuivie ensuite au milieu du plus vif entrain.

A la colonie belge

Un membre de la colonie belge nous écrit : L'aimons-nous assez notre petit pays, demandait, le 19 novembre, à la colonie belge de Fribourg, M. Pierre Notheromb, l'aimons-nous assez ? Je l'ignore, mais de voir un autel tout fleuri de nos couleurs de deuil, de soleil et de sang, d'entendre monter vers Dieu le Te Deum d'allégresse et de supplication, nous avons senti dans nos cœurs une voix nous parler d'amour. Le roi Léopold 1er, disait le P. de Munyack, a symbolisé l'intelligence ; le roi Léopold II, l'action, et le roi Albert, la vertu. Image de la Belgique, roi Albert, image de la Belgique, douce reine au visage pâle, au beau costume d'infirmité ; vivants emblèmes de la Belgique, vous conduisez ce petit peuple qui ne craint que Dieu.

Vous aimez-t-il ? L'histoire a répondu, et l'histoire répondra. Lundi après midi, parmi une nombreuse assemblée, dans la salle de la Grenette, nous recûmes en Belgique. Devant nous se déploya tout le pays natal : Ce furent les plaines de Flandre, les rivières calmes, les villages endormis, ce furent les fiers beffrois et leurs carillons chantants. Ce fut le Bortoise noir et la pittoresque Ardenne, et puis, les vieux pays de Liège, que j'aime parce que j'en suis fils, les vieux pays et ses collines, ses rivières, ses villes sises dans les vallées, et ses vieux donjons ruinés dont l'image Lourde et sombre nous parle des splendeurs d'autrefois. Ce fut la Campine mystique. Ce fut la Meuse, l'héroïque Meuse, le fleuve qui vient de France, qui passe comme une fée distraite dans de petites montagnes peuplées de noms enchanteurs. Ce fut l'Escaut, plus grand, plus fort, l'Escaut, source de la vie belge, le géant traversant la métropole.

El M. Notheromb nous montra doucement l'union des deux fleuves, des deux contrées, de la terre de Charlemagne et de celle de Charles-Quint, l'union des deux pays qui n'en font qu'un, gouverné, aujourd'hui, par le couple gracieux errant là-bas, tout là-bas, sur la plage, sur les dunes, dans les plaines au bord de l'Yser rouge. Tous nous écoutions, Suisses, Français et Belges, unis en ce moment devant une belle idée, celle d'une patrie et d'un malheur. Et c'est pour avoir si bien chanté le malheur de sa patrie que M. Notheromb fut applaudi. L'aimons-nous assez, pauvre Belgique, nous les exilés que tout énerve et qui, pourtant, devant le spectacle d'une famille blonde réunie, nous surprenons à rêver au foyer ? L'aimons-nous assez, douce terre que nos âmes parcourent chaque soir ? L'aimons-nous assez ? Nous n'en savons rien ; mais, s'il y a « des larmes dans les choses », dans notre cœur, bien vivant, lui, vous trouverez toujours des larmes pour la Patrie et pour le roi. S. D.

Malveillance

Une arrestation a été opérée à la suite de l'enquête instruite par la préfecture de la Sarine au sujet de l'incendie qui a détruit une vieille grange à Marly-le-Petit, le lundi matin, 12 novembre courant, à 5 heures. Le coupable aurait fait des aveux. Il aurait agi sous l'empire de la boisson et uniquement pour faire « une bonne farce » au propriétaire, avec lequel il avait passé une partie de la nuit. Voilà une farce qui coûtera cher à son auteur. La grange était taxée 600 francs ; elle était située sur la rive gauche de la Gérine, à proximité de la commune de Chésalles.

Tirage financier

Au tirage du 15 novembre des lots de l'Hôpital cantonal, la prime de 18,000 fr. est échue au N° 47 de la série 8025 ; le lot de 2500 fr. au N° 2 de la série 1495, et celui de 500 fr. au N° 14 de la série 1612.

Institut des Hautes Etudes

Judi, 22 novembre, à 4 h. 1/2, conférence du R. P. Montagne : Les grands penseurs grecs. Soerale. A 5 h. 1/2, conférence de M. de Labriolle : Comment connaissons-nous l'antiquité ?

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Demain matin, jeudi, à 8 h. 1/2, office de Requiem pour l'anniversaire de M. le chanoine Badoud, révérend doyen.

Cercle d'études des Travailleurs. — La réunion aura lieu ce soir, à 8 h., au local, rue Zähringen.

FOOTBALL

Dimanche, au Parc des Sports, le F. C. Victoria a battu le F. C. Fribourg IV, par 3 buts à 1. Ce match compte pour le championnat local.

M. Chuard, commissaire du gouvernement, répond que ce projet n'est pas abandonné. Section IV. — Endiguement de cours d'eau : 217,783 fr. Adopté sans observation.

Les sections V, construction de bâtiments (112,992 fr.) et VI, navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (10,000 fr.), VII, correction des eaux du Jura (4000 fr.), VIII, subventions diverses (12,000 fr.), IX, dépenses extraordinaires (10,500 fr.) sont adoptées sans observation. Section X. — Dépenses extraordinaires de guerre (560,000 fr.)

MM. les conseillers d'Etat Musy et Savoy donnent des explications sur les postes de cette rubrique. La section X est adoptée.

Une allégation extraordinaire de l'Indépendant

Le rapport qui a été fait au comité cantonal conservateur au sujet de l'élection d'un député dans la Glâne, le 4 novembre, a établi que les radicaux n'avaient point observé la clause du compromis électoral qui les oblige à présenter le parti conservateur, au sujet du choix des candidats aux sièges concédés à la minorité. L'Indépendant confirme absolument l'omission commise par les radicaux. Il déclare que, après que ceux-ci eurent arrêté leur choix pour le remplacement de feu M. Comte, un mouvement d'opposition surgit du côté conservateur et que, alors, une seconde assemblée radicale fut convoquée. Cette assemblée s'organisa en cour d'arbitrage pour juger les griefs qu'on énonçait contre la candidature adoptée ; elle décida que ces griefs n'étaient pas valables et qu'il n'y avait pas lieu de chercher un autre candidat. Ainsi, l'Indépendant reconnaît que son parti n'a fait aucun état de la convention que ses représentants avaient signée, et qu'il s'est institué seul juge de la convenance qu'il y avait à porter ou à ne pas porter le candidat sur lequel le choix était tombé. On n'a pas demandé si ce candidat convenait aux conservateurs et, quand on a su qu'il ne leur agréait pas, on a décidé de passer outre.

Il vaut bien la peine, alors de dresser des conventions et d'y apposer solennellement la signature des partis ! Mais voici la perle : l'Indépendant affirme gravement que, au moment où le compromis électoral fut conclu, « il fut solennellement déclaré que le parti conservateur n'entendait pas pratiquement faire usage de cette clause ». Ce n'est que sur cette assurance, ajoute-t-il, que le parti radical donna ses mains à l'arrangement ! Quelle plaisanterie ! A qui l'Indépendant fera-t-il croire que les plénipotentiaires des deux partis ont rédigé en commun une convention et l'ont signée, en déclarant qu'une des clauses qui y figurent était nulle et non avenue ? Ce serait saugrenu ; le bon sens dit que, dans un cas pareil, on biffo ce qui ne doit pas subsister.

L'Indépendant prend de grands airs et met en question le compromis passé à l'occasion des élections générales. A son aise ! Ce ne sont pas les conservateurs qui pleureront, si la convention tombe à l'eau. Quant aux allures superbes de Hidalgo couronné que prend le journal radical, elles font rire, après la piteuse aventure et les 300 voix du 4 novembre.

Les Etudiants suisses et le Technicum

Dimanche, à 4 heures après midi, a eu lieu, dans la grande salle du Cercle catholique, la séance inaugurale de la nouvelle section des Etudiants suisses du Technicum, l'Activitas. Autour des douze membres fondateurs, présidents par M. Baebler, se groupaient les représentants de l'Allemagne, de la Sarine, de la Léonine, de la Lepontine, de la Nithouine et de la Zähringie, qui avaient tenu à donner à leur séance cadette un témoignage de sympathie et d'encouragement. MM. Deschenaux, conseiller d'Etat, Aebly, professeur à l'Université, MM. les abbés Gremaud et Bondallaz, professeurs au Collège, MM. Bise, vice-chancelier d'Etat, Emery, notaire, et M. le Dr Singy, coadjuteur de Saint-Nicolas, rehaussaient l'assemblée de leur présence. Un groupe important de professeurs du Technicum, à la tête desquels se trouvait M. Clément, prenaient également part à la fête. Evoquant les tractations auxquelles a donné lieu la fondation de l'Activitas, M. Baebler a témoigné la reconnaissance de la nouvelle section envers MM. le Dr Beck, Gremaud et Pierre Bise, ses amis de la première heure. M. Deschenaux, conseiller d'Etat, a apporté aux jeunes sociétaires le gage de la sympathie du Conseil d'Etat et les a engagés à être de bons patriotes, conscients des nécessités austères de la situation actuelle. M. l'abbé Gremaud a retracé avec émotion la genèse de la nouvelle section et a exposé en quelques mots le programme qu'elle s'est donné et qui a deux objectifs : l'Eglise et la patrie. La devise de l'Activitas est : Nihil sine labore. M. Nobile, représentant le secrétaire central, a salué la septième section des Etudiants suisses à Fribourg. M. Pierre Bise a dit les grands devoirs auxquels prépare le passage dans la Société des Etudiants suisses. M. le professeur Aebly s'est réjoui, lui aussi, de voir compléter les rangs de la gamme de cou-

dans notre population de l'habitude de se coucher tôt pour se lever de meilleure heure. M. Glisson ne pense pas qu'il faille aller plus loin que les autorités fédérales. M. Piller voudrait retarder la fermeture des magasins à 9 heures.

M. Gremion appuie les idées de M. le docteur Clément. La mesure est vue de bon oeil par une grande partie de la population. M. Pierre Zerkinden sollicite des exceptions en faveur des villes. Ce sont surtout les magasins de denrées alimentaires qui souffrent, dit-il, de la fermeture à 7 heures du soir.

M. Dupiquier estime prématurée la fermeture des magasins à 7 heures, tandis que celle des cafés, à 10 heures, lui paraît juste.

M. Bülle Gross ne croit pas que la fermeture des établissements à 10 heures entraîne une économie de combustible.

En limitant d'une telle manière l'ouverture des cafés, on favorise l'établissement de débits clandestins.

Le Conseil d'Etat aurait pu s'en tenir à l'heure de fermeture des cafés sanctionnée par l'autorité fédérale.

M. Marchon et Zimmermann défendent la mesure prise par le Conseil d'Etat.

M. Blanc voudrait que le Conseil d'Etat autorisât les subergistes à servir des boissons chaudes le matin et il demande plus de sévérité à l'égard des subergistes qui donnent des boissons alcooliques à des gens ayant déjà notre bu.

M. Savoy, commissaire du gouvernement, répond aux observations formulées. Le débat est interrompu et la séance levée à midi et demi.

Séance du 20 novembre

Présidence de M. Liechti. La séance est ouverte à 8 h. 1/2. Le Grand Conseil continue la discussion du Budget de l'Etat.

Budget de l'Etat

Rapporteur : M. Ernest Weck. Chapitre VII. — Direction des Travaux publics. Section I. — Administration générale : 11,800 francs. Adopté sans observation.

Section II. — Ponts et chaussées : 550,800 fr. M. Delaten appuie de crédit pour l'augmentation du traitement des cantonniers. Il remercie la Direction des Travaux publics pour les travaux effectués sur diverses routes de la Gruyère et signale l'état défectueux dans lequel se trouvent encore certaines voies de communication.

M. André Berset votera avec plaisir l'augmentation du traitement des cantonniers. Il demande que des cours pour les piqueurs communaux soient organisés.

M. Buet rappela les réparations à faire à la jetée du port d'Estavayer, du côté de la bise. M. Reichen signale l'état défectueux dans lequel se trouvent diverses routes dans la Gruyère.

M. Chuard, commissaire du gouvernement, répond aux observations formulées. Des cours sur piqueurs seront donnés. Certaines routes ont été dégradées par le transport des bois. La question de la réparation de la jetée du port d'Estavayer sera examinée.

La section est adoptée. Section III. — Bâtiments : 293,000 fr. M. Chuard, commissaire du gouvernement, applique l'augmentation de certains chiffres de cette rubrique.

M. Delaten réclame la suppression des écuries au château de Bülle.

M. Blanc rappelle l'entrevue demandée au Conseil d'Etat, par la ville de Bülle, au sujet des réparations à effectuer au château. Cet édifice est tout désigné pour recevoir les collections légiques par M. Victor Tissot.

M. Pierre Zerkinden déclare que les travaux au bâtiment des archives ont été bien exécutés. Il désirerait voir établir un escalier conduisant aux archives, depuis l'entrée du pont suspendu.

La façade de notre hôtel cantonal devra être réparée. La section III est adoptée.

Section IV. — Chemins de fer : 9700 fr. Adopté sans observation.

Service extraordinaire

Recettes

Section première. — Construction de ponts : 5000 fr. Adopté sans observation.

Section II. — Contribution des communes aux constructions de routes : 72,300 fr. M. Blanc demande à qui incombe l'entretien des routes dans la Haute Veveyse. Le nettoyage de la route de Saint-Martin lui paraît négligé.

M. Chuard, commissaire du gouvernement, prend note de l'observation.

Section III. — Subside de la Confédération pour restauration des bâtiments : 2000 fr. Adopté sans observation.

Dépenses

Section I. — Construction de ponts : 10,500 fr. Adopté.

Section II. — Construction de routes cantonales : 10,500 fr. M. Blanc demande si l'entretien de la route Fribourg-Pérolles ne concerne pas la ville de Fribourg.

M. Chuard, commissaire du gouvernement, répond que c'est le Grand Conseil qui a voté le crédit mentionné pour cette route.

Section III. — Construction de routes communales : 73,254 fr. M. Pilloud demande des renseignements sur la construction de la route Châtel-Charavet.

Section IV. — Chemins de fer : 9700 fr. Adopté sans observation.

Section V. — Chemins de fer : 9700 fr. Adopté sans observation.

Section VI. — Chemins de fer : 9700 fr. Adopté sans observation.

Section VII. — Chemins de fer : 9700 fr. Adopté sans observation.

Section VIII. — Chemins de fer : 9700 fr. Adopté sans observation.

Section IX. — Chemins de fer : 9700 fr. Adopté sans observation.

Section X. — Chemins de fer : 9700 fr. Adopté sans observation.

Section XI. — Chemins de fer : 9700 fr. Adopté sans observation.

Section XII. — Chemins de fer : 9700 fr. Adopté sans observation.

Section XIII. — Chemins de fer : 9700 fr. Adopté sans observation.

Section XIV. — Chemins de fer : 9700 fr. Adopté sans observation.

Section XV. — Chemins de fer : 9700 fr. Adopté sans observation.

DIVERS

ESSE

le brulée

), on a trouvé le cadavre d'une fillette de 10 ans, d'ailleurs, en l'absence de ses parents, avec du pétrole, mettant la

OURG

Conseil

NOVEMBRE 1917

19 novembre

A FERMETURE DES CAFÉS. M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

M. le conseiller d'Etat a répondu à son interpellation sur les mesures à prendre pour la fermeture des cafés à 10 heures.

Lumière concentrée



Nouveaux types: Osram-Azola Lampes gazeuses 25 & 60 Watts. La marque Osram sur la ampoule garantit seule la qualité de la lampe. En vente partout.

Lampes électriques gazeuses jusque 2000 Watts.

Avis mortuaire

Il a plu à Dieu de rappeler à Lui le

Colonel
commandant de corps d'armée

Alfred Audeoud

Commandant du 1^{er} corps d'armée

décédé à Locarno, le 19 novembre, à l'âge de 64 ans, après une longue maladie.

L'armée pleure en lui un de ses meilleurs chefs et s'associe à la douleur de sa famille et de ses amis.

Le commandement de l'Armée

Berne, le 19 novembre 1917.

Funérailles jeudi 22 novembre, à 2 heures après midi, à Genève.

Emprunt de conversion 3 1/2 % DU CANTON DU TESSIN de 10,000,000 de francs, de 1893

Le Département des Finances du canton du Tessin informe Messieurs les porteurs de ces obligations que, au 24^{ème} tirage d'amortissement, sont sorties, pour être remboursées le 31 décembre 1917, les 95 obligations suivantes :

SÉRIE A										
4	45	60	321	584	1344	1296	1338	1387	1504	1594
1758	1800	1877	1942	2161	2514	2524	2795	2806	2925	3062
3340	3730	4063	4186	4502	4614	4683	5364	5553	5796	5805
6068	6113	6307	6405	6752	6755	6798	6850	6922	6975	7082
7151	7188	7328	7610	8026	8098	8167	8501	8528	8595	8686
8741	8907	8927	9073	9199	9343	9783	9846			

SÉRIE B										
10093	10351	10477	10513	10719	11173	11281	11496	11611		
11652	11730	11826	11844	12269	12582	12587	12660	12759		
13517	13578	13547	13858	13992	14100	14134	14254	14687		
14719	14772	14843	14899							

Les porteurs des titres énumérés ci-dessus sont, par conséquent, invités à les présenter au paiement avec les coupons non encore échus le 31 décembre, à un des domiciles ci-après :

- A Bellinzona : A la Caisse d'Etat du canton du Tessin.
- A Lugano : A la Banque d'Etat du canton du Tessin.
- A Locarno : A la Banque d'Etat du canton du Tessin.
- A Hèle : A la Banque d'Etat du canton du Tessin.

A Fribourg : A la Banque de l'Etat de Fribourg.

A partir du 31 décembre 1917, les titres annoncés pour le remboursement cessent de porter intérêt.

Les titres suivants n'ont pas encore été présentés pour le remboursement :

19 ^{ème} tirage	31	octobre 1912	Série A	N° 8330
22 ^{ème} "	31	"	"	4870, 8279
23 ^{ème} "	31	"	"	5137
25 ^{ème} "	31	"	"	14038

Bellinzona, le 15 novembre 1917. P 10392 O 5897

Pour le Département des Finances :

Le Cons. d'Etat Directeur : Adv. A. Bonzanigo.

RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

TABACS à FUMER Maryland, Caporal supérieur et ordinaire, etc.

TABACS à PRISER Poudre supérieure et ordinaire.

CIGARES de FRANCE Londres, Demi-Londres, etc.

CIGARES importés de la HAVANE Premières marques

Agence spéciale pour la Suisse :

PERRÉARD & CRÉPEL

Tour-Maitresse, 4 - GENÈVE

Atelier de tricotage

A LA MACHINE pourrait être installé dans la contrée de BELFAUX

si l'on peut trouver un nombre suffisant d'apprenties ou ouvrières. — Apprentissage de courte durée et gratuit.

Adresser les inscriptions à M. Joseph Gromaud, instituteur, à Belfaux, jusqu'au 25 novembre, au plus tard.

ON ACHÈTE

laine de mouton lavée

à 10 francs le kg. — Par grandes quantités, prix plus élevé.

Achat Central, Fribourg

Place Notre-Dame, 173 — Téléphone 4.16

On achète aussi des peaux de lapin. Les envois par la poste seront payés par retour du courrier. P 6049 F 5838-1301

CALORIE

INSTALLATIONS SANITAIRES

FRIBOURG, Grand'Fontaine, 24 A

TÉLÉPHONE 1,44

Vente de bétail et chédail

Pour cause de cessation de bail, la sousignée vendra le jeudi et vendredi 22 et 23 novembre, en mises publiques libres, devant son domicile à Froideville, près Fribourg :

Bétail (race Simmenthal) : 33 vaches et génisses portantes, 14 jeunes génisses de 6 à 24 mois, 1 taureau d'élevage et un boeuf de 2 X ans, 3 chevaux (noyau d'âge).

Chédail : 3 chars à pont, 1 char à échelles, 2 caisses à purin, 2 chars à marchés, 1 char avec siège et cadre, 1 char à lait, 1 traicéan à 2 chevaux, 1 traicéan à lait et 2 traicéans de course, 1 traicéan, 1 fanéuse, 1 vateuse, rateaux à andains, 3 semences, 1 coupeur, 1 distributeur de foinier, 2 chargeurs Brabant, un rouleau, 5 herbes, 2 hachoirs, cultivateurs, 1 bouillieur à pommes de terre, moulin à vanier, 1 scie à ruban, 2 hache-paille, 12 colliers de chevaux et 4 de vaches, ustensiles de laiterie, ainsi qu'un grand nombre d'ustensiles aratoires, etc.

Le bétail sera mis le premier jour dès 10 heures du matin.

L'exposante : Veuve R. SCHNEIDER.

Vente de bois de chauffage

L'inspecteur sousigné exposera en mises publiques plusieurs gros lots en bois de chauffage, déposés dans les forêts cantonales désignées ci-contre, savoir :

Le mercredi 22 novembre : A La Cambert : 55 moules de sapin, 40 fagots refendus.

Rendez-vous des mœurs, dès les 9 1/2 heures, à l'auberge de Treyvaux.

Le jeudi 23 novembre : Au Burgerwald : 80 moules de sapin, 70 fagots refendus.

Rendez-vous des mœurs à 9 X heures, à l'auberge du Mouret.

Pour voir les bois sus-mentionnés, s'adresser au forestier cantonal Richard, à Zénaouva. Les amateurs misant pour des bûches devront produire une commission écrite.

L'inspecteur des forêts du 1^{er} arrondissement, J. Darbellay.

Vente juridique

Jeudi 22 novembre, dès 2 heures de l'après-midi, l'office des faillites de la Suisse exposera en vente, aux enchères publiques, à la Salle des ventes, un vaste outillage de garage, outillage agricole, tondeuses, fourchettes, jantes, goupilles, écrous, lilles, enseignes, 1 bidon à huile, bidon à carbure, 3 grands buffets, 1 lot talc, 1 bidon de magasin, vitriers, 3 glaces d'auto, 1 table, 1 lot carbure, etc.

La vente aura lieu à tout prix. P 9136 F 5892

6000 petites boîtes de KOLA-DULTZ GRATIS !



Je voudrais bien faire parvenir un échantillon de mon médicament à quiconque souffre d'épuisement. Mon produit vivifie le corps et l'esprit, stimule et influence la santé à tel point qu'on se sent bientôt aussi bien, aussi frais et aussi entreprenant qu'on devrait l'être naturellement. Le Kola-Dultz doit en outre stimuler l'organisme. Dans le propre intérêt de tout lecteur de cette annonce qui souffre d'épuisement ou qui est facilement fatigué et abattu ou ayant pour une cause quelconque besoin d'un stimulant et d'un fortifiant, je désire qu'il essaie le Kola-Dultz, et alors, comme beaucoup d'autres, il pourra dire :

L'effet du Kola-Dultz est vraiment brillant

Le meilleur organisme est celui dont on s'aperçoit le moins. Le Kola-Dultz est l'amal des abatus et fatigués. Il est d'un usage très agréable et d'un effet rafraîchissant. Le Kola-Dultz agit insuffisant et se recommande aux dames, messieurs et enfants. L'âge n'a pas d'importance. C'est un produit stimulant et fortifiant. Le Kola-Dultz est indiqué partout où les forces s'affaiblissent.

Écrivez-moi tout de suite une carte et demandez l'envoi gratuit d'une boîte d'essai.

Max DULTZ, Helden 307 (Suisse).

En vente dans toutes les drogueries et pharmacies.

Les échantillons ne sont expédiés que par le fabricant.

A LOUER pour le 1^{er} avril 1918 le

CAFÉ MODERNE, à Bulle

avec grande salle pour sociétés, jardin, écurie et pré. — Offres à Alfred REICHEL, à Bulle.

Bons à 6 mois

5 %

Au porteur, intérêts payables à l'avance. — Banque Commerciale et Agricole E. ULDRY & Co, Fribourg.

Domaine à vendre

Le sousigné vendra en mises publiques, le mercredi 5 décembre prochain, à 2 h. du jour, le domaine qu'il possède à Farvagay-le Grand, de la contenance d'environ 9 poses d'excellent terrain, verges de rapport, maison d'habitation, grange, écurie, lamierie électrique, eau inappréciable, le tout sous de favorables conditions de paiement.

Le 1^{er} tour de mise par parcelle et le 2^{ème} tour en bloc.

Rendez-vous des mœurs, à l'Auberge de Farvagay-le-Grand.

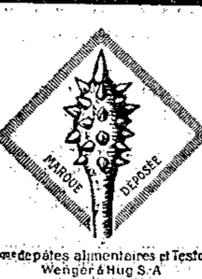
Fr. François CHAPPUIS.

Henri CHAPPUIS, carrefour.

Vente de bois renvoyée

La vente de bois de la commune d'Ecuvillens, dans la forêt de GROSSA TEITA, annoncée pour le 21 novembre, est renvoyée au mercredi 28 novembre, à la même heure.

P 6066 F 5917



Teston

Cubes de bouillon

Condiment Arome

Sel de céleri

Cacao aux Céréales

Mélanges d'Epices

Rosmarie

Ferdepâtes alimentaires et Teston

Wengor & Hug S.A. GUMUGEN

Montagnes à louer

PAR SOUMISSION

A louer les montagnes de Grubenberg, Mittelberg, et la Savoyère, toutes trois attenantes, contenant 70 vaches et 100 génisses ou environ 200 génisses.

Ces montagnes sont de première qualité, avec eau abondante. On y arrive en une heure et demie depuis la gare de Rougemont, et en une heure d'après Ablanschen.

Adresser les soumissions à M. A. Andrey, notaire, à Bulle, jusqu'au 20 décembre prochain.

Assurances transport avec Risques de Guerre

LA MARINE

Fondée à Londres en 1836

est la seule compagnie anglaise d'assurances transport concessionnaire en Suisse, ou elle opère depuis 1883, et elle est aussi la PLUS PUISSANTE.

Exportateurs, Importateurs, Négociants, Banquiers qui traitent avec la Grande Bretagne et les Colonies anglaises, la France et les Colonies françaises, le Japon, l'Amérique, etc., confiez l'assurance de vos transports à

LA MARINE

si vous voulez bénéficier des primes les plus avantageuses et avoir des règlements de sinistres sûrs et prompts dans les circonstances difficiles.

Assurance de tous chargements sur vapeurs. Couverture des risques ordinaires et de guerre, ensemble ou séparément. Assurance des envois de valeurs. Assurance des risques de séjour sur les quais, dans les docks et entrepôts publics et privés. Polices spéciales et polices abonneuses.

Sur demande, les certificats d'assurances sont délivrés gratuitement et le paiement des sinistres peut être effectué aux lieux de destination, par les agents de la O.M. dans le monde entier.

Adresser les demandes à M. Em. Gafer, assureur maritime, Direction particulière de la Marine pour l'Europe, Genève, Fribourg, Valais et Berne, 2, avenue Tabor, à Genève, téléphone N° 36.83 ou aux agents à Genève : MM. E. Desarzens et A. B. rue du Rhône, 2, téléphone 54; à Berne M. Arnold Herzog, Zeitglocken, 5, Téléphone 29.70.

Assurances transport avec Risques de Guerre

LA MARINE

Fondée à Londres en 1836

est la seule compagnie anglaise d'assurances transport concessionnaire en Suisse, ou elle opère depuis 1883, et elle est aussi la PLUS PUISSANTE.

Exportateurs, Importateurs, Négociants, Banquiers qui traitent avec la Grande Bretagne et les Colonies anglaises, la France et les Colonies françaises, le Japon, l'Amérique, etc., confiez l'assurance de vos transports à

LA MARINE

si vous voulez bénéficier des primes les plus avantageuses et avoir des règlements de sinistres sûrs et prompts dans les circonstances difficiles.

Assurance de tous chargements sur vapeurs. Couverture des risques ordinaires et de guerre, ensemble ou séparément. Assurance des envois de valeurs. Assurance des risques de séjour sur les quais, dans les docks et entrepôts publics et privés. Polices spéciales et polices abonneuses.

Sur demande, les certificats d'assurances sont délivrés gratuitement et le paiement des sinistres peut être effectué aux lieux de destination, par les agents de la O.M. dans le monde entier.

Adresser les demandes à M. Em. Gafer, assureur maritime, Direction particulière de la Marine pour l'Europe, Genève, Fribourg, Valais et Berne, 2, avenue Tabor, à Genève, téléphone N° 36.83 ou aux agents à Genève : MM. E. Desarzens et A. B. rue du Rhône, 2, téléphone 54; à Berne M. Arnold Herzog, Zeitglocken, 5, Téléphone 29.70.

Assurances transport avec Risques de Guerre

LA MARINE

Fondée à Londres en 1836

est la seule compagnie anglaise d'assurances transport concessionnaire en Suisse, ou elle opère depuis 1883, et elle est aussi la PLUS PUISSANTE.

Exportateurs, Importateurs, Négociants, Banquiers qui traitent avec la Grande Bretagne et les Colonies anglaises, la France et les Colonies françaises, le Japon, l'Amérique, etc., confiez l'assurance de vos transports à

LA MARINE

si vous voulez bénéficier des primes les plus avantageuses et avoir des règlements de sinistres sûrs et prompts dans les circonstances difficiles.

Assurance de tous chargements sur vapeurs. Couverture des risques ordinaires et de guerre, ensemble ou séparément. Assurance des envois de valeurs. Assurance des risques de séjour sur les quais, dans les docks et entrepôts publics et privés. Polices spéciales et polices abonneuses.

Sur demande, les certificats d'assurances sont délivrés gratuitement et le paiement des sinistres peut être effectué aux lieux de destination, par les agents de la O.M. dans le monde entier.

Adresser les demandes à M. Em. Gafer, assureur maritime, Direction particulière de la Marine pour l'Europe, Genève, Fribourg, Valais et Berne, 2, avenue Tabor, à Genève, téléphone N° 36.83 ou aux agents à Genève : MM. E. Desarzens et A. B. rue du Rhône, 2, téléphone 54; à Berne M. Arnold Herzog, Zeitglocken, 5, Téléphone 29.70.

AVIS

Je suis acheteur de FOIN de bonne qualité.

S'adresser à Auguste Faud, entrepreneur postal, Fribourg.

A LOUER

maison d'habitation, comprenant 2 logements, grange, écurie, sans qu'un quart de pose, situé à proximité de la gare de Neyruz. S'adresser à M. Egger, chef de gare Neyruz. 5792-1319

demande pension

Étudiant en droit étranger dans famille privée parlant français, de préférence dans famille où se trouve déjà un étudiant en droit.

Écrire sous P 6055 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A LOUER

avenue de Pérolles, N° 99, vaste appartement chaud, avec tout le confort moderne. Dans le même bâtiment, locaux clairs et spacieux pouvant servir de bureaux et entrepôts.

S'adresser à MM. Weck, Eby & Co, banquiers, à Fribourg.

A LOUER

logements de 2 et 3 chambres, avec divers locaux pour bureaux, magasins ou dépôts.

S'adres. chez M. H. Hoggmann, Avenue du Midi, 17

Vente d'immeuble

Le mardi 27 novembre, dès 3 h. de l'après-midi, l'Office des faillites de la Suisse exposera en vente aux enchères publiques, à la salle du Tribunal, à Fribourg, un bois de 155 p. rches, sis au Bourgwald, désigné sous art. 349 du registre foncier de Bonnetfontaines, propriétés de la masse en faillite de Georges Emile. Prix d'estimation : 109 fr.

S'adresser à l'auberge du Point de la Glâne.

Un dentiste écrit : « J'ai testé volontiers que la

POUDRE NOIRE

rend les dents d'une blancheur éblouissante et qu'elle assainit la bouche. » — So fabrique chez : M. G. PREISWEGER Yverdon. — En vente dans toutes les pharmacies, etc.

Gargarisme complet de

GOITRE glandes

par notre Préparation antioitreuse, seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombre attesté.

Prix : 1/2 flac. 2 fr. 1 flac. 3 fr. Prompt envoi au déb. par la pharmacie du Jura, Bienne.

Contre Tox, Grippe, Coqueluche, Rougole, prenez le



AVIS

Je suis acheteur de FOIN de bonne qualité.

S'adresser à Auguste Faud, entrepreneur postal, Fribourg.

A LOUER

maison d'habitation, comprenant 2 logements, grange, écurie, sans qu'un quart de pose, situé à proximité de la gare de Neyruz. S'adresser à M. Egger, chef de gare Neyruz. 5792-1319

demande pension

Étudiant en droit étranger dans famille privée parlant français, de préférence dans famille où se trouve déjà un étudiant en droit.

Écrire sous P 6055 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A LOUER

avenue de Pérolles, N° 99, vaste appartement chaud, avec tout le confort moderne. Dans le même bâtiment, locaux clairs et spacieux pouvant servir de bureaux et entrepôts.

S'adresser à MM. Weck, Eby & Co, banquiers, à Fribourg.

A LOUER

logements de 2 et 3 chambres, avec divers locaux pour bureaux, magasins ou dépôts.

S'adres. chez M. H. Hoggmann, Avenue du Midi, 17

Vente d'immeuble

Le mardi 27 novembre, dès 3 h. de l'après-midi, l'Office des faillites de la Suisse exposera en vente aux enchères publiques, à la salle du Tribunal, à Fribourg, un bois de 155 p. rches, sis au Bourgwald, désigné sous art. 349 du registre foncier de Bonnetfontaines, propriétés de la masse en faillite de Georges Emile. Prix d'estimation : 109 fr.

S'adresser à l'auberge du Point de la Glâne.

Un dentiste écrit : « J'ai testé volontiers que la

POUDRE NOIRE

rend les dents d'une blancheur éblouissante et qu'elle assainit la bouche. » — So fabrique chez : M. G. PREISWEGER Yverdon. — En vente dans toutes les pharmacies, etc.

Gargarisme complet de

GOITRE glandes

par notre Préparation antioitreuse, seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombre attesté.

Prix : 1/2 flac. 2 fr. 1 flac. 3 fr. Prompt envoi au déb. par la pharmacie du Jura, Bienne.

Contre Tox, Grippe, Coqueluche, Rougole, prenez le



AVIS

Je suis acheteur de FOIN de bonne qualité.

S'adresser à Auguste Faud, entrepreneur postal, Fribourg.

A LOUER

maison d'habitation, comprenant 2 logements, grange, écurie, sans qu'un quart de pose, situé à proximité de la gare de Neyruz. S'adresser à M. Egger, chef de gare Neyruz. 5792-1319

demande pension

Étudiant en droit étranger dans famille privée parlant français, de préférence dans famille où se trouve déjà un étudiant en droit.

Écrire sous P 6055 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A LOUER

avenue de Pérolles, N° 99, vaste appartement chaud, avec tout le confort moderne. Dans le même bâtiment, locaux clairs et spacieux pouvant servir de bureaux et entrepôts.

S'adresser à MM. Weck, Eby & Co, banquiers, à Fribourg.

A LOUER

logements de 2 et 3 chambres, avec divers locaux pour bureaux, magasins ou dépôts.

S'adres. chez M. H. Hoggmann, Avenue du Midi, 17

Vente d'immeuble

Le mardi 27 novembre, dès 3 h. de l'après-midi, l'Office des faillites de la Suisse exposera en vente aux enchères publiques, à la salle du Tribunal, à Fribourg, un bois de 155 p. rches, sis au Bourgwald, désigné sous art. 349 du registre foncier de Bonnetfontaines, propriétés de la masse en faillite de Georges Emile. Prix d'estimation : 109 fr.

S'adresser à l'auberge du Point de la Glâne.

Un dentiste écrit : « J'ai testé volontiers que la

POUDRE NOIRE

rend les dents d'une blancheur éblouissante et qu'elle assainit la bouche. » — So fabrique chez : M. G. PREISWEGER Yverdon. — En vente dans toutes les pharmacies, etc.

Gargarisme complet de

GOITRE glandes

par notre Préparation antioitreuse, seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombre attesté.

Prix : 1/2 flac. 2 fr. 1 flac. 3 fr. Prompt envoi au déb. par la pharmacie du Jura, Bienne.

Contre Tox, Grippe, Coqueluche, Rougole, prenez le



AVIS

Je suis acheteur de FOIN de bonne qualité.

S'adresser à Auguste Faud, entrepreneur postal, Fribourg.

A LOUER

maison d'habitation, comprenant 2 logements, grange, écurie, sans qu'un quart de pose, situé à proximité de la gare de Neyruz. S'adresser à M. Egger, chef de gare Neyruz. 5792-1319

demande pension

Étudiant en droit étranger dans famille privée parlant français, de préférence dans famille où se trouve déjà un étudiant en droit.

Écrire sous P 6055 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A LOUER

avenue de Pérolles, N° 99, vaste appartement chaud, avec tout le confort moderne. Dans le même bâtiment, locaux clairs et spacieux pouvant servir de bureaux et entrepôts.

S'adresser à MM. Weck, Eby & Co, banquiers, à Fribourg.

A LOUER

logements de 2 et 3 chambres, avec divers locaux pour bureaux, magasins ou dépôts.

S'adres. chez M. H. Hoggmann, Avenue du Midi, 17

Vente d'immeuble

Le mardi 27 novembre, dès 3 h. de l'après-midi, l'Office des faillites de la Suisse exposera en vente aux enchères publiques, à la salle du Tribunal, à Fribourg, un bois de 155 p. rches, sis au Bourgwald, désigné sous art. 349 du registre foncier de Bonnetfontaines, propriétés de la masse en faillite de Georges Emile. Prix d'estimation : 109 fr.

S'adresser à l'auberge du Point de la Glâne.

Un dentiste écrit : « J'ai testé volontiers que la

POUDRE NOIRE

rend les dents d'une blancheur éblouissante et qu'elle assainit la bouche. » — So fabrique chez : M. G. PREISWEGER Yverdon. — En vente dans toutes les pharmacies, etc.

Gargarisme complet de

GOITRE glandes

par notre Préparation antioitreuse, seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombre attesté.

Prix : 1/2 flac. 2 fr. 1 flac. 3 fr. Prompt envoi au déb. par la pharmacie du Jura, Bienne.

Contre Tox, Grippe, Coqueluche, Rougole, prenez le



AVIS

Je suis acheteur de FOIN de bonne qualité.

S'adresser à Auguste Faud, entrepreneur postal, Fribourg.

A LOUER

maison d'habitation, comprenant 2 logements, grange, écurie, sans qu'un quart de pose, situé à proximité de la gare de Neyruz. S'adresser à M. Egger, chef de gare Neyruz. 5792-1319

demande pension

Étudiant en droit étranger dans famille privée parlant français, de préférence dans famille où se trouve déjà un étudiant en droit.

Écrire sous P 6055 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A LOUER

avenue de Pérolles, N° 99, vaste appartement chaud, avec tout le confort moderne. Dans le même bâtiment, locaux clairs et spacieux pouvant servir de bureaux et entrepôts.

S'adresser à MM. Weck, Eby & Co, banquiers, à Fribourg.

A LOUER

logements de 2 et 3 chambres, avec divers locaux pour bureaux, magasins ou dépôts.

S'adres. chez M. H. Hoggmann, Avenue du Midi, 17

Vente d'immeuble

Le mardi 27 novembre, dès 3 h. de l'après-midi, l'Office des faillites de la Suisse exposera en vente aux enchères publiques, à la salle du Tribunal, à Fribourg, un bois de 155 p. rches, sis au Bourgwald, désigné sous art. 349 du registre foncier de Bonnetfontaines, propriétés de la masse en faillite de Georges Emile. Prix d'estimation : 109 fr.

S'adresser à l'auberge du Point de la Glâne.

Un dentiste écrit : « J'ai testé volontiers que la

POUDRE NOIRE

rend les dents d'une blancheur éblouissante et qu'elle assainit la bouche. » — So fabrique chez : M. G. PREISWEGER Yverdon. — En vente dans toutes les pharmacies, etc.

Gargarisme complet de

GOITRE glandes

par notre Préparation antioitreuse, seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombre attesté.

Prix : 1/2 flac. 2 fr. 1 flac. 3 fr. Prompt envoi au déb. par la pharmacie du Jura, Bienne.

Contre Tox, Grippe, Coqueluche, Rougole, prenez le



AVIS

Je suis acheteur de FOIN de bonne qualité.

S'adresser à Auguste Faud, entrepreneur postal, Fribourg.

A LOUER

maison d'habitation, comprenant 2 logements, grange, écurie, sans qu'un quart de pose, situé à proximité de la gare de Neyruz. S'adresser à M. Egger, chef de gare Neyruz. 5792-1319

demande pension

Étudiant en droit étranger dans famille privée parlant français, de préférence dans famille où se trouve déjà un étudiant en droit.

Écrire sous P 6055 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A LOUER

avenue de Pérolles, N° 99, vaste appartement chaud, avec tout le confort moderne. Dans le même bâtiment, locaux clairs et spacieux pouvant servir de bureaux et entrepôts.

S'adresser à MM. Weck, Eby & Co, banquiers, à Fribourg.

A LOUER

logements de 2 et 3 chambres, avec divers locaux pour bureaux, magasins ou dépôts.

S'adres. chez M. H. Hoggmann, Avenue du Midi, 17

Vente d'immeuble

Le mardi 27 novembre, dès 3 h. de l'après-midi, l'Office des faillites de la Suisse exposera en vente aux enchères publiques, à la salle du Tribunal, à Fribourg, un bois de 155 p. rches, sis au Bourgwald, désigné sous art. 349 du registre foncier de Bonnetfontaines, propriétés de la masse en faillite de Georges Emile. Prix d'estimation : 109 fr.

S'adresser à l'auberge du Point de la Glâne.

Un dentiste écrit : « J'ai testé volontiers que la

POUDRE NOIRE

rend les dents d'une blancheur éblouissante et qu'elle assainit la bouche. » — So fabrique chez : M. G. PREISWEGER Yverdon. — En vente dans toutes les pharmacies, etc.

Gargarisme complet de

GOITRE glandes

par notre Préparation antioitreuse, seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombre attesté.

Prix : 1/2 flac. 2 fr. 1 flac. 3 fr. Prompt envoi au déb. par la pharmacie du Jura, Bienne.

Contre Tox, Grippe, Coqueluche, Rougole, prenez le



AVIS

Je suis acheteur de FOIN de bonne qualité.

S'adresser à Auguste Faud, entrepreneur postal, Fribourg.

A LOUER

maison d'habitation, comprenant 2 logements, grange, écurie, sans qu'un quart de pose, situé à proximité de la gare de Neyruz. S'adresser à M. Egger, chef de gare Neyruz. 5792-1319

demande pension

Étudiant en droit étranger dans famille privée parlant français, de préférence dans famille où se trouve déjà un étudiant en droit.

Écrire sous P 6055 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A LOUER

avenue de Pérolles, N° 99, vaste appartement chaud, avec tout le confort moderne. Dans le même bâtiment, locaux clairs et spacieux pouvant servir de bureaux et entrepôts.

S'adresser à MM. Weck, Eby & Co, banquiers, à Fribourg.

A LOUER

logements de 2 et 3 chambres, avec divers locaux pour bureaux, magasins ou dépôts.

S'adres. chez M. H. Hoggmann, Avenue du Midi, 17

Vente d'immeuble

Le mardi 27 novembre, dès 3 h. de l'après-midi, l'Office des faillites de la Suisse exposera en vente aux enchères publiques, à la salle du Tribunal, à Fribourg, un bois de 155 p. rches, sis au Bourgwald, désigné sous art. 349 du registre foncier de Bonnetfontaines, propriétés de la masse en faillite de Georges Emile. Prix d'estimation : 109 fr.

S'adresser à l'auberge du Point de la Glâne.

Un dentiste écrit : « J'ai testé volontiers que la

POUDRE NOIRE

rend les dents d'une blancheur éblouissante et qu'elle assainit la bouche. » — So fabrique chez : M. G. PREISWEGER Yverdon. — En vente dans toutes les pharmacies, etc.

Gargarisme complet de

GOITRE glandes

par notre Préparation antioitreuse, seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombre attesté.

Prix : 1/2 flac. 2 fr. 1 flac. 3 fr. Prompt envoi au déb. par la pharmacie du Jura, Bienne.

Contre Tox, Grippe, Coqueluche, Rougole, prenez le



REDACT

ADMINISTRAT

BUREAU DES ABONNEMENTS

Imprimerie Saint-Amand, Avenue de Pérolles, Fribourg.

ABONNEMENT

1 an 3 mois
Fr. 1 50 4
Fr. 50 1

Tous les bureaux de poste envoient le prix de l'abonnement sans aucune surtaxe de 10 cent. Compte d'épargne n° 12.

Nou

Forte av

Les Allema

de position

sonniers.

La puissante offensive déclarée avant-hier au nord par les armées allemandes, sur le front de la Somme, dans lequel Hindenburg a fait entrer son armée allemande, après l'opération de la Bapaume-Noyon-Soissons, est le système défensif le plus moderne et le plus perfectionné que les Allemands ont jamais employé. Ce système défensif, qui est basé sur la ligne de la paix, agit plus d'un front contre l'ennemi, mais de celui-ci, avant, mais d'une série de positions défensives de profondeur, se composent de ouvrages qui sont disposés de façon à assurer le succès d'une attaque, après avoir tout d'abord épuisé l'ennemi, et finalement se briser dans les lignes.

ON ACHÈTE

laine de mouton lavée

à 10 francs le kg. — Par grandes quantités, prix plus élevé.

Achat Central, Fribourg

Place Notre-Dame, 173 — Téléphone 4.16

On achète aussi des peaux de lapin. Les envois par la poste seront payés par retour du courrier. P 6049 F 5838-1301

ON ACHÈTE

laine de mouton lavée

à 10 francs le kg. — Par grandes quantités, prix plus élevé.

Achat Central, Fribourg

Place Notre-Dame, 173 — Téléphone 4.16

On achète aussi des peaux de lapin. Les envois par la poste seront payés par retour du courrier. P 6049 F 5838-